

travailler la main dans la main sans contrainte, comme sans loi écrite, de manière à se montrer à la hauteur des circonstances et à coopérer à l'oeuvre fraternelle et indispensable qui consiste à garder le commerce britannique entre des mains britanniques.

Le colonel Denison pour résoudre le problème présente la résolution que : "S'il était nécessaire, le Canada contribuerait pour sa part à la défense de l'Empire, mais qu'il se réserve le droit d'y contribuer de la manière qu'il lui conviendra."

MM. Drummond et Masson se rallient à cette proposition qui est adoptée.

Ainsi se termine la séance du matin.

DEUXIEME SEANCE

A la séance de l'après-midi, le général Winburn Laurie, l'ancien député canadien, et aujourd'hui député au Parlement anglais, prend le fauteuil présidentiel.

CAPITAL ET EMIGRATION AUX COLONIES

La parole est à M. Cyrus-A. Birge, de Hamilton, président de l'Association Canadienne des Manufacturiers. M. Birge présente la résolution suivante :

"Que dans l'intérêt de l'Empire britannique et particulièrement dans l'intérêt de la mère-patrie, des mesures devraient être prises pour diriger le capital britannique et l'émigration vers les colonies plutôt que vers les pays étrangers."

Il rappelle de quelles énormes ressources dispose le Canada et ce qu'il a réalisé déjà en matière de production industrielle et conclut que le capital anglais ne peut trouver où mieux se placer.

Si nous avons besoin du capital pour développer ce pays, il est une chose dont nous avons plus besoin encore, c'est de la population.

Nous avons un territoire de 3,745,574 milles carrés, soit près d'un tiers de l'étendue totale de l'Empire. Notre population est de 5,371,315 âmes — c'est-à-dire 1.5 par mille carré, tandis que la moyenne dans le Royaume-Uni est de 343 et en Angleterre de 558.

C'est-à-dire que vous êtes encombrés de population et que nous avons ici tout l'espace disponible.

De 1884 à 1901, 1,768,150 personnes ont émigré de la Grande-Bretagne et d'Irlande, 1,065,728, soit 60 pour cent, sont allées aux Etats-Unis, et 188,329 ou 10.6 pour cent aux colonies nord-américaines surtout au Canada, j'imagine. La différence se répartit entre les autres colonies et les pays étrangers.

Pendant ce temps, les Etats-Unis, où se déverse la grande majorité des émigrants britanniques, nous envoyaient des agriculteurs et des ouvriers de premier ordre. Pendant les cinq dernières années, il nous est venu 73,982 émigrants des Etats-Unis et seulement 56,478 de la Grande-Bretagne et de l'Irlande.

Nous voulons avoir ici le surplus de votre population et de votre capital — et nous pouvons vous promettre en retour le succès financier.

Le lieutenant-colonel Ponton, de Belleville, Ont., seconda la motion et dit que les cultivateurs d'Ontario manquent d'aide.

Après quelques observations de MM. G. R. Wilkie, de Toronto et Ewing Matheson, de Leeds, Angleterre, la motion est adoptée à l'unanimité.

L'APPROVISIONNEMENT

DU ROYAUME-UNI

Le lieutenant-colonel G. T. Denison, président du Board of Trade de Toronto, présente une motion de cette organisation, qui se lit comme suit :

"Attendu que la sauvegarde de l'approvisionnement constant et suffisant des citoyens du Royaume-Uni, en temps de paix et en temps de guerre, est de première importance pour la sûreté de l'Empire; qu'il soit résolu que dans l'opinion de ce congrès, l'approvisionnement de la Grande-Bretagne peut surtout être assuré en développant la production de ses propres territoires de façon à se rendre indépendante des aliments de source étrangère et pour mieux atteindre ce but il est très désirable et très nécessaire de pousser autant que possible tout le surplus de sa population forte et saine aux colonies où il donnera souche à des citoyens utiles."

Le colonel Denison peint en termes très vifs la situation où se trouverait l'Angleterre en cas de guerre. Au point de vue de l'approvisionnement, elle serait complètement à la merci des nations qui sont des ennemis possibles. Il rappelle que, de 1698 à 1766, la Grande-Bretagne fut un pays exportateur de blé, mais que depuis les guerres napoléoniennes elle a passé à l'état de pays importateur.

L'an passé elle n'a produit que 6,270,000 "quarters" de blé; elle en a importé 17,500,000 des pays étrangers et seulement 6,000,000 des colonies britanniques. De ces 17,500,000, 13,750,000 venaient des Etats-Unis. C'est-à-dire que l'approvisionnement de l'année pourrait ainsi se répartir: 11 1-2 semaines fournies par le Royaume-Uni, 10 1-2 semaines par les Colonies et 30 1-2 semaines par l'étranger, dont plus de 24 au compte des Etats-Unis.

En cas de guerre avec les Etats-Unis, déclare l'orateur, notre approvisionnement dépendrait de la tolérance des autres nations—de nations qui seront peut-être demain nos ennemis. Je dis que ce n'est pas là la position d'un pays libre et indépendant. Qu'importe au point de vue de l'Anglais qui a le souci de la grandeur et de la dignité de sa race, la question de la cherté plus ou moins grande du pain, quand ce qui le menace, c'est l'humiliation nationale, le désastre et la suppression complète du pain — cher ou non!

Le meilleur remède à un pareil état de choses, c'est de produire plus de grain en Angleterre, et de produire la balance aux Colonies.

L'orateur fait ensuite l'éloge du Canada comme producteur de blé et des services qu'il pourrait ainsi rendre à l'Empire.

Le colonel Denison a été fort applaudi. M. J. W. Woods, de Toronto, a secondé la motion. Il s'étonne de l'apathie des Anglais au sujet de l'endroit où se dirigent leurs immigrants. Et pourtant tout homme qui s'établit aux Etats-Unis plutôt qu'au Canada, est un homme perdu pour l'influence britannique, sans compter qu'il ne consomme que 12c par année de produits anglais, tandis que s'il s'établit au Canada, il en consomme \$20 valant, à cause de la différence des exportations anglaises aux Etats-Unis et au Canada.

Cette question d'émigration est d'une extrême importance pour l'Angleterre, comme pour les colonies—et je puis dire en toute sincérité que le Canada offre au-

jourd'hui plus d'avantages pour l'émigrant anglais que les Etats-Unis.

Les délégués ripostèrent en un anglais très clair. M. S. Humphries, de Bristol, et M. J. H. Mullins, de Cardiff, déclarèrent que le blé canadien n'échait pas toujours à la hauteur de son échantillon, et ne correspondait pas toujours aux qualités indiquées par l'échantillon. Si on veut une préférence en sa faveur qu'il soit tel que l'on puisse absolument se fier à sa qualité. M. R. Harvey Dawe, de Plymouth, fit quelques observations dans le même sens, puis M. Alexander McFee, ancien président du Board of Trade de Montréal risposta en termes vifs. — Si trop souvent vous n'acceptez pas, pour le blé du Manitoba, des certificats émis en pays étranger, vous auriez moins à vous plaindre!

M. James Cormack, d'Edimbourg, fit ensuite remarquer que si l'Angleterre est très heureuse de voir ses colonies se peupler, elle voit avec peine la population quitter ses rivages, et que la question d'émigration a aussi deux faces très différentes.

M. G. H. Hogg, de North Shields, fit ensuite un discours qui indique que le débat sur le tarif préférentiel sera d'une virulence peu ordinaire.

L'orateur regrette que la question d'approvisionnement n'ait pas été retardée jusqu'au débat sur la politique fiscale. Il ne croit pas qu'une guerre anglo-américaine soit dans le domaine des probabilités; en tout cas, ce serait le devoir des hommes d'Etat de l'en faire sortir. Il est très bien de conseiller à 41,000,000 d'hommes de rendre leur pain plus cher parce qu'il existe quelque part un danger imaginaire qui pourrait les atteindre! Je ne crois que vous amèneriez le peuple, anglais à accepter de pareilles théories.

Les applaudissements se partagèrent. Le colonel Denison ajouta quelques mots ainsi que d'autres orateurs, puis la motion fut adoptée à l'unanimité.

Il en est de même de celle proposée par M. Marley Wickett, de Toronto:

"Que tous les traités entre la Grande-Bretagne et les pays étrangers devraient laisser la Grande-Bretagne libre de faire avec ses colonies et ses dépendances les arrangements qui seraient jugés nécessaires ou utiles."

Une autre motion demande aux gouvernements de l'Angleterre et des colonies de prendre les moyens d'assurer aux colonies britanniques le traitement de la nation la plus favorisée "de la part des pays qui ont accordé à la Grande-Bretagne le traitement de la nation la plus favorisée et à l'encontre desquelles les Colonies ne "distinguent" pas dans l'application de leur tarif douanier."

Enfin, l'abolition de la surtaxe de l'entrepôt qui frappe en France les marchandises des colonies qui n'ont pas de communications directes avec la France est demandée au nom de la Chambre de Commerce de Paris. M. J. X. Perreault a appuyé cette motion. Le ministère des affaires étrangères est prié de faire des démarches en ce sens près des autorités françaises.

TROISIEME SEANCE

Lord Brassey a repris, hier matin, le fauteuil présidentiel au Congrès des Chambres de Commerce. L'assistance était nombreuse. Les dames étaient encore en force dans les galeries.

La séance toute entière a été consacrée à l'examen de la question du service consulaire anglais que les délégués parais-